Lutte contre les garages créés avec de faux papiers et des identités volées : au moins 250.000 voitures échappent aux PV (MàJ : Christian, 75 ans, victime d'une usurpation d'identité, plus de 3.000 véhicules sont immatriculés à son nom… 180.000 PV)

05/03/2026 à 17h40



05/03/2026

> *Il doit 180 000 euros de PV… alors que ce n'est pas lui. Victime d'une usurpation d'identité, plus de 3 000 véhicules sont immatriculés à son nom*
>
> *Le Point K avec @PortronAdrien pic.twitter.com/vl6J6v5guJ*

— TF1Info (@TF1Info) March 5, 2026

12/01/2025

Selon une note de la police judiciaire que Le Parisien s'est procurée, des centaines de milliers de voitures sont immatriculées au nom de garages fantômes, permettant à autant de conducteurs d'échapper à l'amende. Un phénomène que les autorités peinent à endiguer.

[…]

Cette année-là, il est décidé de privatiser le « système d'immatriculation des véhicules » (SIV). En clair : le fichier des cartes grises. L'objectif, louable, vise à supprimer les files d'attente dans les préfectures. Mais le remède va très vite s'avérer pire que le mal.

Car pour décharger les agents préfectoraux, il est décidé que les professionnels de l'automobile accéderont directement au fichier, via des habilitations que personne n'a jugé utile de vérifier. Ainsi, parmi ces quelque 34 000 « tiers de confiance » habilités, on estime que 10 à 20 % n'en sont pas dignes.

À partir de là, il leur suffit de monter des sociétés automobiles fictives, aux adresses le plus souvent fantaisistes. ». Ces structures sont souvent créées à l'aide de faux documents, précise une source proche du dossier dans un département francilien. En disposant de l'accès au SIV, les escrocs peuvent alors immatriculer autant de voitures qu'ils le souhaitent. C'est d'autant plus simple que les concessionnaires ou garages bénéficient d'immatriculations provisoires, en attendant de revendre les véhicules qu'ils ont

acquis.

Cette pratique n’est pas seulement le fait de petits fraudeurs. Elle constitue aussi un volet de la criminalité organisée, qui l’utilise pour blanchir de l’argent ou des véhicules volés, lesquels seront par exemple utilisés pour le trafic de stupéfiants.

[…]

Sollicité par une sénatrice, le ministère de l’Intérieur a fait savoir début décembre qu’il avait mis en place un plan de lutte contre cette fraude au « caractère réel et massif », évoquant l’identification annuelle de « 250 000 véhicules frauduleusement immatriculés. » Toujours selon le ministère, 138 garages fantômes totalisant chacun plus de 1 000 véhicules ont été identifiés rien qu’en Île-de-France. Sur l’ensemble du territoire, 734 contrôles ont eu lieu en 2024.

Le Parisien